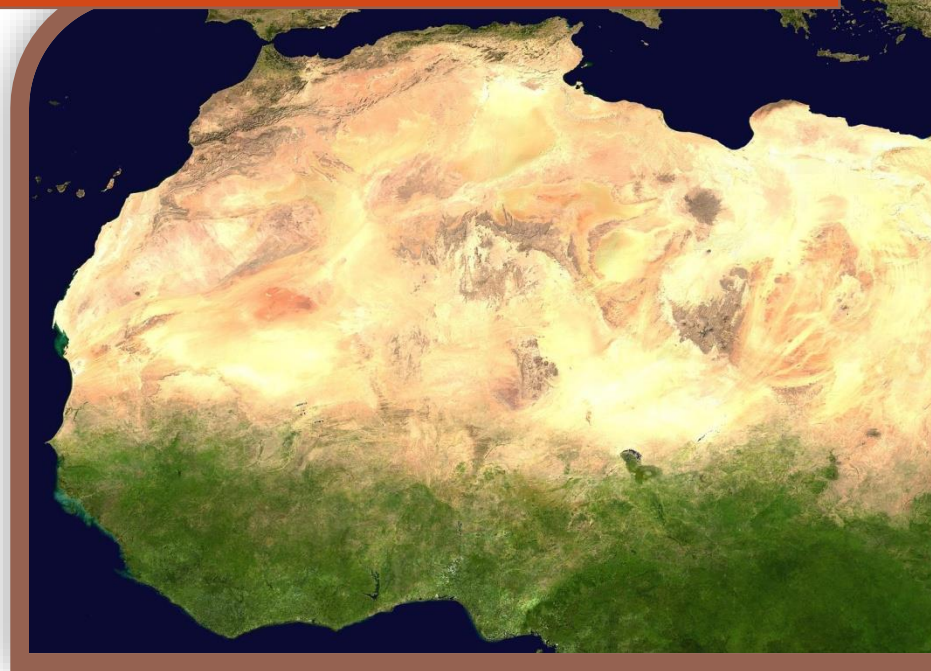


Pæcemediation, Dialogue and Pæcebuilding in Northern Africa

æ-Centre

La médiation, un outil par excellence pour la mise en œuvre de la responsabilité sociale de l'entreprise



Pascal Gemperli, 27 mars 2017

La médiation, un outil par excellence pour la mise en œuvre de la responsabilité sociale de l'entreprise

Sur invitation de l'Ambassade du Canada et de la Fédération de l'Industrie Minérale au Maroc nous avons eu le plaisir de participer le 23.3.2017 à la deuxième table ronde concernant la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) dans d'industrie minière à Casablanca. Nous avons attiré l'attention des participants sur le rôle important que la médiation peut jouer pour la RSE et comment intégrer les deux approches.

Indépendamment des efforts fournis par les entreprises minières dans le cadre de leur politique RSE, elles font de plus en plus l'objet de contestations, de revendications, de critiques, voire d'actions citoyennes. Ces sont des dynamiques complexes à l'extérieur de l'hierarchie et donc difficile à contrôler pour la société. Au Maroc d'aujourd'hui, les militants et défenseurs de la cause des populations concernées agissent de la sorte à ce que les externalités négatives que génère la société lui reviennent en boucle sous cette forme contestataire; il s'agit d'une sorte de transformation et de renvoie des externalités. En conséquence, l'activité économique devient elle même un risque pour l'entreprise. Elle tente alors d'atténuer ces risques à travers sa politique RSE. En analogie avec le droit, on peut considérer la RSE comme le code (par exemple le code civil ou le code pénal), elle définit des normes et une éthique que la société veut respecter. Mais trop souvent, toujours en analogie avec le droit, il manque l'élément procédural pour l'application de ces normes, à savoir le code de procédure respectif. Et c'est ici où la médiation devient forte intéressante. Elle est l'outil par excellence pour la mise en œuvre des principes établis. Quelle procédure pour assurer l'accessibilité des parties prenantes à la RSE ? Comment assurer la qualité et l'efficacité de cette procédure ? Est surtout, comment augmenter la sensibilité du mécanisme afin de prévenir, tant que faire se peut, l'escalade des conflits ? Il ne s'agit pas seulement de mettre en place une procédure d'enregistrement, il faut être continuellement à l'écoute, il faut être au pouls des communautés à travers les outils et principes que nous offre la médiation. Une réponse immédiate en cas de conflit est importante, étant donné que, souvent, elle ne peut pas immédiatement porter sur la substance, elle devrait être donnée du moins sur la forme. Ainsi, une réponse momentanément satisfaisante peut être donnée en enclenchant une procédure transparente et équitable, la médiation.





Changing Perspectives

Contact

æ-Centre

Ch. de la Brume 2
1110 Morges
Suisse

+41 21 802 13 09

info@ae-centre.ch

www.ae-centre.ch

www.facebook.com/en.Afrique.du.Nord